



Gestion environnementale T. Harris inc.
Experts-conseils en environnement

FORMATIONS EN ENVIRONNEMENT 2005



Pendant près de 30 ans, des années 50 à la fin des années 70, le domaine de la construction a connu un essor sans précédent en Ontario et au Québec et tout particulièrement dans les villes de Toronto et de Montréal. Il est maintenant reconnu que plusieurs pratiques de construction jugées acceptables à cette époque sont potentiellement dangereuses pour la santé humaine. Par exemple, l'utilisation courante de l'amiante dans de nombreux matériaux de construction tels que l'ignifugeant floqué, les matériaux acoustiques et les isolants thermiques sur les systèmes mécaniques, et la construction de bâtiments « hermétiques », ont contribué à créer des environnements pouvant causer une variété de problèmes de santé autant au travail qu'à la maison. La présence de moisissures toxiques dans les bâtiments est aussi une préoccupation pour la santé.

Depuis plus d'une décennie, Gestion Environnementale T. Harris inc. (G.E.T.H.) donne des formations traitant de l'identification et de la saine gestion d'une large gamme de matières dangereuses, ainsi que de la saine gestion de la qualité de l'air et de la santé et de la sécurité dans les bâtiments.

Ces cours enseignent, étape par étape, les procédures qui permettront d'interpréter les législations et les normes en vigueur, d'identifier les dangers, de proposer des solutions et d'implanter des mesures correctives et de contrôle.

Nos instructeurs sont hautement qualifiés et ont une grande expérience dans leurs champs d'expertise. Les cours sont donnés de façon informelle et sont conçus pour que le sujet soit rapidement compris à l'aide de discussions. L'utilisation du multimédia rend l'apprentissage dynamique et facile.

Les cours peuvent également être adaptés aux besoins spécifiques du client. Communiquez avec l'un de nos bureaux pour savoir comment nous pouvons concevoir des cours adaptés pour votre personnel.

Voici la liste des formations prévues pour 2005.

MT Initiation aux moisissures toxiques (1 journée)

La contamination des bâtiments par des moisissures est devenue depuis peu une sérieuse préoccupation. La qualité de l'air peut être grandement affectée par la présence de moisissures pouvant entraîner différents problèmes de santé tels que des réactions allergiques ou des effets toxiques plus graves. Ces problèmes peuvent se produire dans de nombreux types de bâtiments comme des écoles, des annexes d'école préfabriquées, des édifices à bureaux et des résidences privées.

Cette formation devrait être suivie par tous les propriétaires de bâtiment, les entrepreneurs, les gérants de bâtiment ou les travailleurs de la santé pouvant être confrontés à des problèmes de contamination par des moisissures.

Points abordés :

- Sources potentielles de contamination par des moisissures;
- Effets des moisissures sur la santé humaine;
- Identification des dangers;
- Test de présence de moisissure;
- Mesures correctives;
- Mesures de prévention et de contrôle;
- Lignes directrices.

QAI Gestion de la qualité de l'air intérieur (1 journée)

Le terme « syndrome de bâtiment malade » fait les titres depuis une dizaine d'années depuis qu'il est identifié comme facteur contribuant à une mauvaise santé, à la réduction de l'efficacité au travail ou d'autres problèmes associés. Le syndrome de bâtiment malade a été attribué aux efforts de conservation de l'énergie réalisés par l'industrie de la construction en rendant les bâtiments plus hermétiques et donc d'une plus grande efficacité énergétique. Nous comprenons maintenant les raisons des problèmes qui peuvent survenir dans des bâtiments dont les systèmes HVAC ne fonctionnent pas de façon optimale. Ceux qui peuvent bénéficier de cette formation sont les propriétaires de bâtiment, les gestionnaires et le personnel de santé et sécurité. Ils apprendront les façons d'améliorer la qualité de l'air dans les bâtiments à travers des techniques de correction spécifiques.

Points abordés :

- Facteurs contribuant à une mauvaise qualité de l'air intérieur;
- Paramètres de surveillance de la qualité de l'air;
- Identification des problèmes de qualité de l'air;
- Solutions pour améliorer la qualité de l'air.

EESG Évaluation environnementale et systèmes de gestion (1 journée)

Notre formation sur l'évaluation environnementale et sur les systèmes de gestion donnera aux gestionnaires de portefeuille, aux gérants de propriété, aux vérificateurs et aux représentants gouvernementaux une compréhension approfondie des principes impliqués lors du déroulement d'une évaluation environnementale de site (EES) et de l'audit d'un système de gestion environnementale. La norme ISO 14001 pour les systèmes de gestion environnementale, ayant des bases communes avec l'ancien programme ISO 9000, sera couverte en détail. Préparée à l'origine pour les manufactures et les industries, ISO 14001 peut être intégrée à d'autres institutions.

Points abordés :

- Revue des législations provinciale et fédérale et des règlements municipaux les plus courants;
- Éléments requis pour les systèmes de gestion environnementale ISO 14001;
- Études de cas de réussite d'implantation d'ISO 14001;
- Autres lignes directrices et initiatives.



SSS Formation pour les superviseurs et les gestionnaires en santé et en sécurité (1 journée)

Pour les gestionnaires, les superviseurs, et le personnel de maintenance chargés des problèmes de santé et de sécurité. La réglementation sur la santé et la sécurité du travail (LSST) recommande, sinon impose aux employeurs d'embaucher du personnel qualifié pour superviser et gérer les politiques en santé et sécurité du travail.

Points abordés :

- Vision approfondie de la LSST;
- Établissement d'un programme de santé et sécurité d'un site;
- Implantation d'un programme de santé et sécurité d'un site;
- Programme de gestion des suivis;
- Évaluation des résultats du programme.

CAB-1 Contrôle de l'amiante dans les bâtiments et les environnements industriels (2 journées)

Cette formation très complète est particulièrement destinée aux architectes, aux ingénieurs, aux entrepreneurs, aux propriétaires de bâtiment et aux superviseurs de sites. Pendant cette formation de deux journées, les participants étudieront tous les aspects du contrôle de l'amiante. Les participants recevront un manuel décrivant en détail tous les points couverts dans cette formation.

Points abordés :

- Histoire et utilisation de l'amiante;
- Effets associés à l'exposition à l'amiante;
- Identification immédiate et danger potentiel;
- Étapes des moyens de correction;
- Détermination de la méthode de contrôle la plus efficace;
- Plans d'implantation de mesures correctives;
- Inspection de site après les travaux de correction;
- Législation provinciale;
- Programme de gestion et de contrôle de l'amiante.

CAB-2 Identification des dangers de l'amiante (1/2 journée)

Cet atelier d'une demi-journée est conçu pour les travailleurs de la maintenance et leurs superviseurs qui oeuvrent à proximité ou qui pourraient être en contact avec l'amiante. L'accent est mis sur l'identification et sur la manipulation sécuritaire de l'amiante.

Les participants acquièrent les connaissances requises par le Code de sécurité pour les travaux de construction du Québec. Tous les participants recevront un manuel de cours détaillé, un appareil de protection respiratoire (demi-masque) et sauront vérifier l'ajustement de leur masque.

Points abordés :

- Identification des dangers immédiats et potentiels;
- Protection du travailleur;
- Procédures de manipulation appropriées;
- Savoir quand demander l'assistance d'un expert;
- Réglementation provinciale.

PD Prévention des déversements (1 journée)

Toute industrie qui entrepose une grande quantité de produits liquides a besoin d'un programme de prévention des déversements conçu pour gérer les conséquences potentiellement dangereuses de ces liquides. Avoir un programme de prévention des déversements est d'autant plus impératif, lorsque les liquides entreposés sont des produits dangereux ou sont dangereux pour l'environnement.

Notre formation sur la prévention des déversements offre aux participants un apprentissage approfondi de la façon de concevoir et d'implanter un programme de prévention des déversements.

Points abordés :

- Identification des risques potentiels de déversement;
- Conception de systèmes de rétention appropriés;
- Procédures spécifiques en réaction à un déversement;
- Sécurité des travailleurs dans la prévention des déversements.

Des sondages faits auprès de participants ayant suivi nos cours ont clairement établi que ces derniers sont grandement appréciés pour leur contenu et leur présentation.



FORMATION T. HARRIS 2005

L'information suivante vous est fournie pour faciliter votre choix de formations selon vos besoins. Pour vous inscrire, veuillez compléter le formulaire d'enregistrement au verso et nous le retourner par télécopieur.

	Toronto	Ottawa	London
MT	13 janvier 2005 7 avril 2005 13 juillet 2005 14 octobre 2005	12 mai 2005 6 octobre 2005	21 avril 2005 22 septembre 2005
QAI	20 mai 2005 17 novembre 2005	13 mai 2005 7 octobre 2005	22 avril 2005 23 septembre 2005
EESG	3 février 2005 17 juin 2005 2 décembre 2005	5 octobre 2005	26 septembre 2005
SSS	8 juillet 2005 8 décembre 2005	30 septembre 2005	1 avril 2005 21 octobre 2005
CAB-1	14-15 janvier 2005 6-7 avril 2005 6-7 juin 2005 14-15 novembre 2005	27-28 juin 2005	18-19 juillet 2005
CAB-2	4 février 2005 6 mai 2005 8 septembre 2005	24 juin 2005	15 juillet 2005
PD	11 novembre 2005	23 juin 2005	14 juillet 2005



FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT POUR FORMATIONS 2005 À RETOURNER PAR TÉLÉCOPIE

Retourner par télécopie au coordonnateur de formations au (416) 679-8915.
Vous pouvez également le joindre par téléphone au (416) 679-8914 ou sans frais au 1(888) ASK THEM

Inscription pour _____ participants Code du cours : _____ Date du cours : _____

Lieu du cours : Toronto Ottawa London

La localisation exacte vous sera transmise dans la confirmation de votre inscription.

Nous désirerions recevoir plus d'information sur les cours cochés ci dessous :

- | | |
|--|---|
| <p><input type="radio"/> MT Initiation aux moisissures toxiques</p> <p><input type="radio"/> QAI Gestion de la qualité de l'air intérieur</p> <p><input type="radio"/> EESG Évaluation environnementale et systèmes de gestion</p> | <p><input type="radio"/> SSS Formation pour les gestionnaires et les superviseurs en santé et sécurité</p> <p><input type="radio"/> CAB-1 Contrôle de l'amiante dans les bâtiments</p> <p><input type="radio"/> CAB-2 Identification des dangers de l'amiante</p> <p><input type="radio"/> PD Prévention des déversements</p> |
|--|---|

Durée et tarif des cours

Cours de 1/2 journée

Inscription : 8h00 – 8h30
Durée : 8h30 – 12h00

Cours de 1 ou 2 journées

Inscription : 7h30 – 8h00
Durée : 8h00 – 16h00

Tarifs des cours par participant

- | | |
|----------------------------------|--|
| ½ journée — 150 \$ + TPS et TVQ | – inclut des rafraîchissements |
| 1 journée — 275 \$ + TPS et TVQ | – inclut un repas et des rafraîchissements |
| 2 journées — 550 \$ + TPS et TVQ | – inclut un repas et des rafraîchissements |

Les frais d'inscription doivent être payés au moins deux semaines avant la date du cours. Veuillez remplir les chèques à l'ordre de Gestion environnementale T. Harris inc.

Information sur le(s) participant(s)

Veuillez inscrire le(s) nom(s) et fonction(s) de(s) personne(s) qui devrai(en)t participer

- | | |
|----------|----------|
| 1. _____ | 4. _____ |
| 2. _____ | 5. _____ |
| 3. _____ | 6. _____ |

Nom du contact : _____

Compagnie : _____

Adresse professionnelle : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

Les annulations seront acceptées jusqu'à 7 jours avant la date du cours et sont soumises à des frais de 40,00 \$. Veuillez noter que les cours pourront être annulés s'il n'y a pas assez de participants.



SERVICES DE CONSULTATION EN ENVIRONNEMENT

Gestion environnementale T. Harris est issue de compagnies pionnières et a accumulée plus de 20 ans d'expérience en consultation environnementale. Nous offrons une vaste gamme de services de consultation en environnement et en santé et sécurité du travail qui est soutenue par notre équipe très expérimentée d'ingénieurs, d'hygiénistes industriels agréés, de physiciens, de chimistes et autre personnel sénior possédant de hautes qualifications environnementales et techniques.

Tout le personnel oeuvrant sur les sites de contrôle de l'amiante est accrédité par les cours USEPA AHERA comme surveillant et gestionnaire de l'amiante. Ce personnel suit annuellement une formation de mise à niveau.

Nos services professionnels incluent :

- les vérifications de conformité environnementale et les évaluations environnementales de site pour les édifices, les industries et les bâtiments publics
- Les vérifications de la qualité de l'air intérieur;
- L'identification des moisissures toxiques ou non, les mesures de correction et la gestion;
- La surveillance de matériaux de construction dangereux ou de substances désignées;
- L'hygiène industrielle et la santé au travail;
- L'enlèvement de réservoirs souterrains;
- La démolition d'usine;
- La surveillance de l'amiante et les recommandations pour l'enlèvement de l'amiante;
- La préparation de devis descriptifs et de documents d'appel d'offre;
- La préparation et l'implantation de plans de gestion de l'amiante;
- Les vérifications du plomb et gestion des méthodes de correction;
- Les contrôles de l'air pendant les travaux d'enlèvement d'amiante ou
- Les formations en environnement.

Si vous désirez plus d'information sur les services que nous fournissons, veuillez contacter notre bureau corporatif ou le bureau situé le plus proche de votre localité :



Gestion environnementale T. Harris inc.
Experts-conseils en environnement

Courrier électronique : info@tharris.ca
www.tharris.ca 1-866-465-4384 (GETH)

Toronto

242 Galaxy Boulevard
Toronto, ON M9W 5R8
Téléphone : (416) 679-8914
Télécopieur : (416) 679-8915

Ottawa

19 Fairmont Ave.
Suite 305
Ottawa, ON K1Y 1X4
Téléphone : (613) 725-1554
Télécopieur : (613) 725-5147

London

931 Commissioners Rd. E.
Suite 100
London, ON N5Z 3H9
Téléphone : (519) 685-9048
Télécopieur : (519) 685-1042